

Bulletin d'inscription

Année scolaire 2019-2020

Nom:Prénom:
Date de naissance:
Adresse:
NP – Localité:
Email:Tel:
Nationalité: Main dominante (D/G):
Représentant légal (pour les mineurs) :
Nom et prénom:
Adresse (si différente):
Email:Tel:Tel:
Les cours ont lieu à la salle Versilia à Martigny les lundis et vendredis de 18h à 19h30 et les jeudis de 17h15 à 18h15 pour U8 et U10 et de 18h15 à 19h30 pour les autres. Les membres peuvent participer à plusieurs entraînements durant la semaine.
Les tarifs pour l'année scolaire 2019-2020, comprenant la licence à la fédération obligatoire de 75 CHF pour les enfants et de 125 CHF pour les adultes, sont les suivants :
□ U8-U10:350 CHF □ U12-U14:400 CHF □ U17-U20:450 CHF □ Adultes:600 CHF
La somme de 50 CHF sera également perçue pour la location de la tenue.
Si un élève quitte les études en cours d'année, la finance des cours est due pour l'année entière. Le tarif est le même pour un ou deux entrainements par semaine.
Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessus ainsi que lu et accepté les statuts du club.
Lieu et date:
Signature :(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

U12 Benjamins: 2008-2009

U20 Juniors :2000-2002

U10 Pupilles :2010-2011

U17 Cadets: 2003-2005

Saison 2019-2020 - Années de naissance et catégories :

U8 Poussins : 2012 et après

U14 Minimes : 2006-2007



Droit à l'image - Autorisation

Année scolaire 2019-2020

Dans le cadre des activités proposées par le Martigny-Escrime, des photos ou vidéos de vous ou de votre enfant peuvent être prises.

En raison de l'obligation de respecter le droit à l'image, nous vous demandons de lire avec attention et de remplir le formulaire ci-dessous :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur :
Domicilié(e) à
Représentant(e) légal(e) de
☐ N'autorise pas le Martigny-Escrime à utiliser mon image (l'image de mon enfant).
☐ Autorise le Martigny-Escrime à utiliser mon image (l'image de mon enfant) pour la diffusion sur son site internet, sur les réseaux sociaux du club, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le club.
Cette autorisation est valable pour une durée d'un an à compter du 19 août 2019
A le Signature